



ARRÊTÉ N° 07220251229263

Le président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Sarthe,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34, L452-35,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de gestion,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L4 du code général de la fonction publique précité, au Centre de gestion de la Sarthe,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois transmises par les collectivités territoriales et les établissements publics du département de la Sarthe, validées par le Centre de gestion sur la période du 22 décembre 2025 au 28 décembre 2025,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 34 déclarations.

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
4	20	13

Article 2 :

Le Centre de gestion en assure la publicité sur son site internet www.cdg72.fr - rubrique emploi-concours - page Consulter les publicités légales de déclaration de vacances d'emplois.

Ampliation du présent arrêté est adressée au représentant de l'Etat.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à Le Mans le 29 décembre 2025

Date de transmission au représentant de l'Etat le : 29 décembre 2025

Date de publication le : 29 décembre 2025

M Laurent HAMELIN,
Par délégation et par empêchement, le
directeur adjoint

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V072251224000116001 CCAS - MAISON DE RETRAITE DE PARCÉ SUR SARTHE	Aide-soignant de classe normale, Aide-soignant de classe supérieure	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/12/2025	13/02/2026
AIDE SOIGNANT SOINS https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251224000116001						
V072251223000278001 CCAS du Mans	Attaché	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/02/2026
Chargé de mission Direction Générale https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000278001						
V072251223000342001 CCAS du Mans	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/02/2026
Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000342001						
V072251223000422001 CCAS du Mans	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000422001						
V072251223000438001 CCAS du Mans	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000438001						
V072251223000448001 CCAS du Mans	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000448001						
V072251223000463001 CCAS du Mans	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000463001						
V072251223000472001 CCAS du Mans	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000472001						
V072251223000486001	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à	35h00	Oui	23/12/2025	01/03/2026

CCAS du Mans		une fin de contrat sur emploi permanent		Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Irène Joliot Curie https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000486001					
V072251223000496001	Aide-soignant de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
CCAS du Mans	Aide soignant en EHPAD EHPAD Public, site Jean Jaurès https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000496001					
V072251223000899001	Aide-soignant de classe normale	Poste créé suite à un nouveau besoin	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/02/2026
CCAS du Mans	Aide soignant à domicile SIAD https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000899001					
V072251216001011001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	02/02/2026
CDC DU VAL DE SARTHE	Responsable des achats et de la commande publique Administration générale https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251216001011001					
V072251222000632001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	22/12/2025	05/01/2026
CDC LE GESNOIS BILURIEN	Adjoint d'animation https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251222000632001					
V072251223000797001	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/02/2026
COMMUNE DE LAIGNE-SAINT-GERVAIS	Responsable du pôle technique Technique https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000797001					
V072251224000045001	Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Non	24/12/2025	01/02/2026
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE	Instructeur achats Ressources et moyens généraux https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251224000045001					
V072251222000648001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/12/2025	01/01/2026
Le Mans Métropole - Cté Urbaine	Chauffeur ripeur titulaire du permis C Direction Gestion des déchets et propreté urbaine https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251222000648001					

V072251223000318001 Le Mans Métropole - Cté Urbaine	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
GESTIONNAIRE D'APPLICATION SIG NATURE - PATRIMOINE EQUIPT https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000318001						
V072251223000778001 Le Mans Métropole - Cté Urbaine	Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe, Technicien	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Responsable secteur relève et optimisation du réseau d'eau H/F https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000778001						
V072251224000601001 Le Mans Métropole - Cté Urbaine	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Non	24/12/2025	01/01/2026
GESTIONNAIRE EN MOBILITE DRH - MOBILITE https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251224000601001						
V072251222001684001 MAIRIE AUVERS LE HAMON	Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	30h20	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/02/2026
Cuisinier (h/f) restaurant scolaire https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251222001684001						
V072251217001643001 MAIRIE ETIVAL LÈS LE MANS	Rédacteur, Attaché, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 7 du code général de la fonction publique	24/12/2025	02/02/2026
Secrétaire général de mairie (h/f) https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251217001643001						
V072251222001207001 MAIRIE LA SUZE SUR SARTHE	Emploi contractuel de cat. A, Emploi contractuel de cat. B	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	22/12/2025	01/02/2026
Responsable services supports en CDD (remplacement congé maternité) https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251222001207001						
V072251222001680001 MAIRIE MARIGNÉ-LAILLÉ	Adjoint administratif	Poste vacant temporairement suite à une disponibilité de courte durée	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	23/12/2025	16/02/2026
Chargé(e) d'accueil / adjoint(e) administratif(ve) Service Administratif https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251222001680001						

V072251223000686001 MAIRIE MOULIN LE CARBONNEL	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Technique https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000686001						
V072251212001159001 MAIRIE RUAUDIN	Assistant de conservation, Assistant de conservation principal de 2ème classe, Assistant de conservation principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/12/2025	01/04/2026
Responsable bibliothèque Bibliothèque https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251212001159001						
V072251223000430001 MAIRIE SAINTE SABINE SUR LONGÈVE	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	23/12/2025	02/02/2026
assistant services à la population administratif https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000430001						
V072251226000287001 SYVALORM	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/12/2025	01/03/2026
Responsable service déchèteries Pôle technique déchèteries https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251226000287001						
V072251226000369001 SYVALORM	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Nouveau projet	35h00	Oui Art. L332-24 du code général de la fonction publique	26/12/2025	01/03/2026
UN AMBASSADEUR DU TRI (H/F) collectes https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251226000369001						
V072251223000106001 Ville du Mans	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/02/2026
Educateur ou éducatrice de jeunes enfants EJS - PETITE ENFANCE https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000106001						
V072251223000169001 Ville du Mans	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
Jardinier terrains sports H/F https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000169001						
V072251223000227001 Ville du Mans	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026

	GESTIONNAIRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE EJS - PETITE ENFANCE https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000227001					
V072251223000433001 Ville du Mans	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
	AGENT-E DE PROMOTION CULTURELLE DEVAC - RESSOURCES https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000433001					
V072251223000587001 Ville du Mans	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
	Jardinier espaces verts F/H https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000587001					
V072251223000587002 Ville du Mans	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/12/2025	01/03/2026
	Jardinier espaces verts F/H https://www.emploi-territorial.fr/dve/V072251223000587002					